

**Papa d'Emma ( Affaire Lepicard / Emma Helbert ) / POINT ACTUEL !**

**OBJET : Partager avec les Responsables et les personnes concernées**

*Pour : Lepicard / Dr Pasquier ( Hopital : St -Et-du Rouvray ) / Julien Courbet ( TF1 ) / Juge Tribunal de Rouen / Ministre de la Justice / Paris Normandie / Associaton « L'Ephémère »*

**Madame Breton – Lardenois / Avocate /Rouen**

**6ème Noël sans Emma, c'est insupportable !**

**Ce n'est pas un rêve, c'est la réalité de tous les jours !**

**C'est inhumain ! « le papa » que je suis s'est battu « corps et âme » pour surtout démontrer ..... que la sincérité était plus forte que le mensonge et l'hypocrisie ..... !**

**C'était pour moi évident dès la première minute ..... le 25 juin 2001 et j'avais raison !**

**Néanmoins, quelle souffrance pour éviter les peaux de banane placées sur la route du devoir !**

**J'ai encore allumé cette année une bougie pour Emma « qui nous manque terriblement » .**

**Une autre aussi pour que les conducteurs et conductrices peu scrupuleux arrêtent d'être indifférents, injustes, indignes, insoucients et incohérents sur la route. Pour qu'ils arrêtent de tuer gratuitement, car c'est une « forme de guerre » que les parents n'ont jamais demandée !**

**Mais, j'ai surtout allumé une troisième bougie pour tous les parents qui souffrent « de leur chair morte complètement irremplacable » ! Beaucoup de ces parents sont « EXTRAORDINAIRES ! »**

**En une seconde notre petite Emma a été tuée, comme si c'était banal.**

**Depuis notre vie est brisée et plus rien n'est comme avant !**

**Tous nos projets sont tombés à l'eau ! Nous avons fait construire au bon moment en 1999; nous avons du partir en Nov 2001 / psychologie oblige !**

**Notre santé est détruite à jamais. La maman est démolie ..... moi aussi !**

**Nous avons été mis sur la paille .... et nous le sommes toujours ....**

**Notre couple est détruit ..... nous sommes devenus malheureux par la force des choses !**

**Sur le plan professionnel : perte de travail pour ma femme ( invalidité ) / préjudices professionnels de mon coté depuis 5 ans !**

**Il n'y a plus de fêtes, plus d'anniversaires ..... Qui va au cimetière pour fleurir la tombe d'Emma ? C'est nous !**

**Tous les camions jaunes « LEPICARD » que nous rencontrons sur les routes de Seine – Maritime nous pourrissent la vie. C'est trop souvent insupportable !**

**Après 1900 Jours de combat ( et ce n'est pas terminé !.... Intérêts civils encore reportés ).**

**Comment peut – on oublier cela ?? simplement d'un coup de baguette magique ??? .**

**Il faut que tous les PREJUDICES / DOMMAGES ET INTERETS soient établis ENFIN correctement et versés dans les meilleurs délais car 2007 va encore être certainement PENIBLE !**

**Comment peut – on tourner la page ?? Que l' on m'explique !**

**Comble de l'horreur : un Cancer « bizarre et inexpliqué » mijote depuis des mois dans mon corps et a été découvert récemment, c'est le cancer de la souffrance ....**

**Est – ce étonnant ?? Le résultat est – il surprenant ??**

**La balle n'est – plus maintenant dans mon camp après 5 ans et demi d'un « marathon infernal » et il va falloir agir rapidement pour le meilleur et pour le pire.**

**On nous a détruit ... ! et ce n'est pas tout à fait involontaire ... j'en suis de plus en plus persuadé, de jour en jour !**

**J'avais vraiment envie de partager 5 ans et demi après, en 2007 !**

*Sincèrement*

**Le papa d'Emma**



Guy HELBERT  
4, allée Toulouse Lautrec  
76550 OFFRANVILLE  
Tél dom : 02 35 04 56 72  
Tél travail : 02 32 94 41 06

le 27 janvier 2007

**OBJET : Obtenir vos conseils au plus tôt**

**Collard et associés  
75008 PARIS**

**Madame l'Avocate**

Je suis Guy HELBERT, 47 ans, marié et père de trois enfants nés en 1989, 1992 et 2002 et Emma décédée dans un accident née le 5 juin 1994.

Voici quelques points marquants qui vont vous permettre de mieux comprendre mon parcours semé « d'embuches et de peaux de banane », Ce parcours pour la Justice a été inhumain, J'ai toujours essayé de contourner le système ( même avec la défense parfois stérile de mon avocate, cela pendant 2000 jours. )

2000 jours de souffrance, de douleur face à une conductrice sans scrupules qui a tué notre petite Emma en juin 2001. Aujourd'hui, si sur le plan pénal c'est terminé, rien ne l'est sur le plan des « intérêts civils », d'où ce courrier à votre intention, D'ailleurs, vous avez déjà eu un courrier de ma part il y a environ 3 ans et demi,

**Voici tous les points marquants :**

25 juin 2001 / 18heures : Emma est en vélo au bout de notre lotissement. Elle se fait renverser par une conductrice au bout de notre lotissement à 80 mètres de chez nous !. Nous venions de faire construire une maison toute neuve : super projet en 1999, bon moemnt pour faire construire à cet âge et avec trois jeunes enfants.

( aujourd'hui c'est + 50% en plus pour la même maison ),

18 heures 30 : la conductrice est autorisée ( par les gendarmes ) **à rentrer chez elle au volant de sa voiture accidentée alors qu'Emma agonise par terre !** La voiture n'est saisie que le lendemain matin ! +

20 heures30: Emma est évacuée par hélicoptère au CHU de ROUEN.

Elle y restera pendant 9 jours ( ventilée par une machine ). Nous restons à son chevet !

Le cerveau est touché, c'est irréversible ! Son petit corps est cassé !

Emma décède sous nos yeux le 4 juillet 2001 au CHU. C'est l'horreur ...! le monde s'effondre, c'est intolérable !

Nous apprenons plus tard que la conductrice est l'épouse d'un riche industriel en Seine – Maritime, La conductrice est une alcoolique chronique ( on apprendra plus tard qu'elle a eu 13 cures de désintoxication en 3 ans et demi, avant le drame, au moment du drame et après le drame ( elle a d'ailleurs eu plusieurs sinistres et a été prise avec de l'alccol au volant toujours après le drame !,

Elle prenait au moment des faits 13 médicaments par jour, un véritable cocktail de psychotropes, d'anxiolitiques, de somnifères .....). On a essayé de nous cacher cela pendant longtemp mais je SAVAIS , j'ai donc commencé ce combat aussitôt !,

Juillet 2001, nous portons plainte contre X.

Mi août 2001 : nous sommes dans une terrible souffrance mais les assurances viennent chez nous pour nous proposer de « l'argent sale » . Ils repartent bredouilles.

Janvier 2002 : Suite au Pv de gendarmerie « mensonger » le Procureur de la République de Rouen classe l'affaire, bien évidemment !

Nous nous constituons « partie civile » avec comme défenseur une avocate de Rouen Madame Breton Lardenois,

2002 ; rien de spécial sinon la naissance de Clément le 2 juillet 2002, soit un an après le départ d'Emma.

Fin 2002 : J'écris à Monsieur Raffarin, 1er Ministre à l'époque et à Monsieur Sarkozy, Minsitre de l'Intérieur, Ils me répondent rapidement car je menace de faire Justice moi - même !  
L'affaire est ressortie.

Entre temps un autre Juge est nommé.

Une nouvelle enquête est mandatée par Monsieur Sarkozy et un nouveau PV de Gendarmerie tombe chez mon avocate en Mai 2003,  
Des faits plus précis apparaissent dans le lourd dossier mais il manque des éléments importants. Il faudra faire une reconstitution pour estimer le vitesse de la conductrice et approfondir sur le terrain ce qu'elle a fait exactement ( elle ne s'est jamais arrêtée,,,) !

FIN 2003 : je tombe très malade. 2004 j'écris au Juge pour que cela avance, il ne se passe rien ! L'avocate est impuissante !

5 Juin 2004 : Emma aurait eu 10 ans : Je fais une Grève de la faim. J'exige que les expertises accidentologiques et médicales ( conductrice ) tombent. 140 heures sans manger. Ma femme part d'Urgence à L'Hopital et j'arrête ma Grève pour mes trois enfants !

Fin juillet 2004 : Les expertises sont déposées, nous sommes attérés ! Emma a été éjectée à 9 mètres , la voiture n'a jamais freiné , la vitesse est à valider. La conductrice est un cas, cela confirme ce que je pensais ! Il faut faire une reconstitution pour affiner tout cela.

Septembre 2004 : Nous sommes convoqués chez le Juge et des explications sont données. Il va falloir faire une reconstitution dans les meilleurs délais afin de confirmer certaines choses,  
La reconstitution est reportée trois fois. La conductrice est soit disant malade .....!

20 juin 2005 : La reconstitution a lieu sur les lieux du drame. Je suis présent, pour la première fois je vois la conductrice, celle qui a tué ma fille chérie !

La vérité tombe : vitesse, incohérences, la conductrice ne peut plus mentir, Emma a été éjectée à 9 mètres ! Elle n'avait aucune chance de s'en sortir ( je savais depuis le début que cela s'était passé comme cela ! )

**MA SINCERITE ALLAIT CONTINUER**

Fin 2005 : à nouveau changement de Juge, Le Juge Brossard prend l'affaire en mains !

17 mars 2006 : jugement au Tribunal correctionnel de Rouen

31 mars 2006 : délibéré : la conductrice est coupable des faits qui lui sont reprochés. Elle est condamné à 18 mois de prison avec sursis, deux de retrait de permis et 1500 Euros d'amende !

10 avril 2006 : La conductrice fait APPEL

29 mai 2006 : Pas de nouvelles, je fais une deuxième Grève de la Faim au Siège LEPICARD mari de la conductrice. Par la pression médiatique la conductrice enlève l'appel.

La date d'audience comme apar hasard est fixée au 6 sept 2006. L'avocate ne s'occupe pas de moi !

10 juillet 2006 : JE CRAQUE, je fais une tentative de suicide je suis arrêté 3 mois. Je reprend mon travail à mi – temps thérapeutique le 9 octobre 2006. Pendant 5 ans et demi il y a eu beaucoup d'absences et de problèmes au travail à cause de ce drame de 2001.

fin septembre 2006 : les comptes rendus de l'expert psychiatre nous concernant arrivent chez l'avocate, Ces comptes rendus auraient du être finalisés pour fin avril, puis pour fin Juin ,,!,  
Les comptes rendus « sentent mauvais », ils sont erronés et sont incomplets, celui de ma femme n'est même pas fait. Elle doit passer des examens complémentaires afin de déterminer si son invalidité, son anémie est bien due au drame ..... !

Il n'y a toujours rien de fait aujourd'hui et d'ailleurs elle rentre à nouveau à l'hopital cette semaine pour se faire remettre du sang.

10 janvier 2007 : l'audience qui devait avoir lieu pour nos « Intérêts Civils » est annulée.

J'ai relancé X fois au cabinet de l'avocate , **c'est le 4 avril 2007**. Mais il n'y aura certainement pas encore les expertises ,,,!

### **BILAN de ces 2000 jours de combat et QUESTIONS madame l'Avocate :**

La sincérité, ma sincérité a été plus forte que le mensonge, la tricherie et l'hypocrisie de la partie adverse.

Depuis le début de cette affaire , je n'ai cessé de relancer mon avocate et de garder le gouvernail du bateau pour pas que celui-ci s'échoue ! Tout a été fait pour me faire tomber !

Pour ma part l'avocate n'a fait qu'une chose de bien c'est la plaidoirie lors du Jugement et c'est tout.

La confiance s'est évaporée de jour en jour et je doute qu'il y ait « complot » avec la partie adverse concernant mes préjudices.

Tous les honoraires ont été payés puisqu'elle a pris 5000 euros sur les 25000 Euros de provision versés.

D'ailleurs, elle devait voir cela à la fin ! **EST – ce normal cette façon de faire ?**

**D'ailleurs , est – ce que ces 5000 Euros doivent être remboursés par la partie adverse ?**

### **Je ne sais pas trop ou je vais ? Mais j'ai l'intention de changer d'avocat !**

**Faut – il le faire à ce stade ? Quelles sont les contraintes ? Qui me conseillez – vous sur ROUEN, DIEPPE ??**

**Je n'ai toujours pas de délai concernant les expertises psychiatriques qui doivent être revues . Est – ce normal ?**

J'ai été mis sur la paille, je suis d'ailleurs fiché à la Banque de France depuis 3 ans. J'ai dû quitter les lieux du drame pour habiter une location ( manque à gagner ),

Il y a eu des préjudices au niveau du travail aussi / ma femme malade a perdu son emploi en 2001 a perdu son emploi et est passée invalide ! Elle ne touche que 250 Euros par mois au lieu de 500 et cela pour beaucoup d'années. **Est – ce normal d'après vous ?**

J'ai moi – même 1500 euros de perte de salaire !

La cause de tout cela c'est ce crime de 2001 qui nous a détruit et rien n'est fait pour abrégé notre souffrance, bien au contraire alors que nous sommes sur la dernière ligne droite.

**Si il n'y a pas de date butée, il y a pour moi des Dommages et Intérêts « à percevoir ?**

**L'avocate avait prévu de prendre un pourcentage sur les sommes dues , elle m'a imposé 8% HT sans discussion possible. Est – ce normal après un travail aussi décevant, en effet je me suis souvent demandé si elle n'était pas à certains moments l'avocate de la partie adverse !**

**Que puis je faire et que puis – je prétendre pour tous ces préjudices ?**

Merci Madame l'avocate de me conseiller en sachant que rien ne m'a été épargné depuis pratiquement maintenant six ans. **Nous sommes laminés sur tous les plans !**

MERCI de me tenir au courant dans les meilleurs délais car je désire que cette affaire se termine une fois pour toutes.

Vous trouverez ci – joint portrait de notre petite Emma qui venait d'avoir sept ans

Veuillez recevoir Madame l'Avocate, l'expression de mes salutations les plus distinguées,

Guy HELBERT

Guy HELBERT  
4, allée Toulouse Lautrec  
76550 OFFRANVILLE  
Tél : 02 35 04 56 72

le 17 février 2007

Affaire Lepicard / Emma

Emma accidentée le 25 juin 2001 à Ste Marie des Champs et décédée le 4 juillet 2001

**OBJET : LETTRE OUVERTE**

Copie : Madame Ségolène Royal ( PS )  
Monsieur le Ministre de la Justice  
Monsieur le Premier Ministre  
Monsieur le Maire D'Offranville

Paris Normandie  
Courrier Cauchois  
FR3 Normandie  
Aujourd'hui en France

**Monsieur le Ministre de l'Intérieur ( Mr Sarkozy )**

Je vous informe Monsieur le Ministre de l'Intérieur de ma situation actuelle 5 ans et demi après l'accident mortel « incroyable mais vrai » qui nous a séparé de notre petite Emma.

Rappel : Emma venait tout juste d'avoir sept ans et elle est décédée au bout de 9 jours de coma profond.

L'affaire ayant été classée sans suite en Janvier 2002, vous êtes intervenu énergiquement en début 2003 suite à ma demande et surtout suite à mon engagement de père .

Vous avez d'ailleurs des éléments fiables, très fiables à ce sujet.

Vous **avez très justement mandaté la Gendarmerie d'Yvetot en Seine - Maritime**. Il s'en est suivi une procédure très longue pour la vérité ( que je connaissais ! ). J'ai été amené à faire « deux grèves de la faim » en 2004 et 2006 pour exiger des éléments « incroyables » concernant la conductrice et aussi pour que cette affaire avance et se termine !!!!! Sinon nous en serions encore au même point !

Mon investissement a été permanent pour le respect de notre fille disparue.

En effet, ce Marathon s'est terminé en Mars 2006 par un Jugement à l'encontre de celle qui avait tué notre fille. Il n'y a eu d'ailleurs aucune compassion de celle – ci à notre égard qui avait ensuite fait appel en avril 2006.

**Aujourd'hui, sur le plan pénal, c'est enfin terminé. SUR LE PLAN DES PREJUDICES ET DES INTERETS CIVILS, IL N'EN EST RIEN , c'est la lenteur lente !**

J'ai été « mis sur la paille » depuis quelques années par ce combat épuisant et inhumain pour un père.

Nous sommes ainsi Fichés à la Banque de France depuis trois ans, quand la fin ?

Il y a eu de lourds préjudices ( santé , famille , salaires, travail , lieu d'habitation etc .. ) Mon épouse malade depuis le drame a perdu son travail en 2001 et est passée invalide. Elle ne touche que 250 Euros par mois !

Nous avons trois enfants et nous avons du quitter notre maison en 2001 ( toujours suite au drame ) pour devenir locataire à 50 kms des lieux, force oblige !

Chaque jour qui passe est un préjudice supplémentaire ..... n'oublions pas.

L'expertise psychiatrique pour déterminer notre degré d'affectation a été faite le 31 mars 2006 à l'Hopital Psychiatrique de Sotteville Les Rouen par le Dr Pasquier.

Les expertises devaient être présentées fin avril 2006, elles ne l'ont pas été. Reportées fin juin 2006, toujours rien !

Fin Septembre 2006, l'expert psychiatre déposait ses rapports « **incomplets** ». Celui – ci ne bouge pas plus aujourd'hui..... notre avocate n'a aucune nouvelle.

En dehors des expertises psychiatriques qui ne sont pas justes, il y a l'expertise de mon épouse qui n'a même

pas été conclue et rédigée.

Le Dr Pasquier avait néanmoins en sa possession tous les éléments lui permettant de faire un travail correct. ( près de 150 attestations diverses et certificats médicaux .... )

J'ai exigé en janvier un Rdv avec notre avocate Maitre Breton Lardenois de Rouen le 14 février 2007 afin de faire un point précis.

En effet, l'audience prévue au Tribunal de Rouen le 10 Janvier 2007 a été reportée le 4 avril 2007.

**Il y a, à nouveau un « grand mur qui surgit » et qui menace de nous détruire une fois de plus.**

**Bien évidemment Monsieur le Ministre, les réparations « justes » sont avant tout la reconnaissance de notre statut de « Victimes » et ces réparations ne remplaceront jamais » la chair morte de notre fille « ,**

**Quelle est la situation aujourd'hui pour notre avocate : Que voit - elle ?**

**Qu'a t-elle entendue exactement ? Que peut -elle faire et comment ? Pourquoi est -elle à nouveau démunie !**

**Il y a pour notre avocate deux solutions, : elle nous conseille « vivement » la première .**

**Solution 1 :** Nous acceptons les expertises psychiatriques en l'état. L'avocate nous conseille d'accepter un arrangement à l'amiable ( des assurances + avocate adverse ). Néanmoins, elle nous précise que nous n'accepterons pas n'importe quoi !

**Mais combien ?? à aujourd'hui aucun chiffre n'a encore été donné et sur quelle base avec des « expertises incomplètes et erronées » qui en resteraient là pour l'Intérêt de certaines personnes.**

**Ou**

**Solution 2 :** Nous refusons l'arrangement ( comme la proposition « d'argent sale » des assurances en 2001, six semaines après la mort d'Emma !!!!! ).

**Il y aurait donc dans ce cas présent : jugement / contre – expertises psychiatriques ( et physiques ) etc....**

**Toujours d'après notre avocate, nous nous engagerions alors dans un deuxième combat encore sans délai « peut – être encore infernal » mettant en péril notre reconstruction qui devient de plus en plus nécessaire et urgente !**

**Voilà ou nous en sommes aujourd'hui Monsieur le Ministre, plus de cinq années et demi après.**

**Trouvez vous cela normal après être intervenu personnellement en 2003 afin de faire la lumière sur cette affaire. Vous avez agité avec fermeté et je vous en remercie mais rien terminé pour autant aujourd'hui !**

**D'après vous Monsieur le Ministre de l'Intérieur est – ce que tout cela est normal, est – ce que tout cela est juste dans notre République, est – ce que tout cela est équitable surtout pour nous victimes.**

**Je me laisse penser que non .... ! Ou est la liberté, la légalité et la fraternité ?**

**J'ai beaucoup souffert dans ce « combat judiciaire » de 2000 jours mais je trouverai encore des ressources au fond de moi POUR AGIR s'il le faut !**

**Cela serait la solution N°3, la mienne que j'aimerais vraiment éviter pour le bien de tous.**

**Bien évidemment, votre intervention ne pourra qu'être bénéfique et indispensable pour moi et ma famille. Car que devons nous faire dans de telles circonstances , après 2050 jours de combat « apre » .**

**Dans l'attente de votre prise en considération, veuillez recevoir Monsieur le Ministre de l'Intérieur l'expression de mes salutations les plus respectueuses et les plus distinguées.**

**Guy Helbert**

J'atteste sur l'honneur le 18 février 2007

Guy HELBERT  
4, allée Toulouse Lautrec  
76550 OFFRANVILLE  
Tél dom : 02 35 04 56 72  
Tél travail : 02 32 94 41 06

le 10 mai 2007

Copie : Monsieur le Ministre de la Justice  
Monsieur le Président de la République

Paris Normandie / Dieppe

**OBJET : VOUS INFORMER**  
( Affaire Emma Helbert / lepicard Juin 2001 )

**Monsieur le Batonnier  
76000 ROUEN**

Monsieur le Batonnier

Je me tourne aujourd'hui vers vous pour vous faire part de ma situation au bout de « six années de combat en justice » .

Rien n'est fini , car nous n'acceptons pas les propositions adverses.

Notre avocate ne nous a pas défendu comme il se devait. Par contre elle s'est largement alimentée sur les provisions et elle a contribué aussi à nous mettre sur la paille.

Nous avons perdu beaucoup trop de temps suite à trop souvent une certaine « impuissance » .....de sa part.

Mme Breton Lardenois ne plaidera pas LE 20 JUIN 2007 à Rouen pour nos Intérêts civils

Nous avons décidé de changer de défense dans cette dernière ligne droite « interminable » « importante pour notre reconstruction.

J'ai patienté mais aujourd'hui ce n'est plus possible de continuer ainsi !

Sachez que les expertises ne doivent pas être trop bien faites, afin que les assurances « n'aient pas à indemniser « normalement ! !!!! ( stupéfiant ! )

Est - ce involontaire ou pas une telle défense, en tout cas on peut se poser beaucoup de questions surtout avec une partie adverse sans scrupules ?

Je me nomme Guy HELBERT, 47 ans, marié et père de trois enfants nés en 1989, 1992 et 2002 et Emma décédée dans un accident née le 5 juin 1994.

Voici quelques points marquants qui vont vous permettre de mieux comprendre mon parcours semé « d'embûches et de peaux de bananes ». Ce parcours pour la Justice et le respect de notre fille a été insupportable, et inhumain .

2000 jours de souffrance, de douleur face à une conductrice sans scrupules qui a tué notre petite Emma en juin 2001.

Aujourd'hui, si sur le plan pénal c'est terminé, rien ne l'est sur le plan des « intérêts civils », d'où ce courrier à votre intention.

Voici tous les points marquants de cette lutte où j'ai trop souvent été le défenseur de moi -même !

**25 juin 2001 / 18 heures** : Emma est en vélo au bout de notre lotissement. Elle se fait renverser par une conductrice à 80 mètres de chez nous !. Nous venions de faire construire une maison toute neuve : super projet en 1999, au bon moment pour faire construire à cet âge et avec trois jeunes enfants.

**18 heures 30** : la conductrice est autorisée ( par les gendarmes ) à **rentrer chez elle au volant de sa voiture accidentée alors qu'Emma agonise par terre !** La voiture n'est saisie que le lendemain matin ! +

**20 heures 30**: Emma est évacuée par hélicoptère au CHU de ROUEN.

Elle y restera pendant 9 jours ( ventilée par une machine ). Nous restons à son chevet !

Le cerveau est touché, c'est irréversible ! Son petit corps est cassé !

Emma décède sous nos yeux le 4 juillet 2001 au CHU. C'est l'horreur ...! le monde s'effondre, c'est intolérable !

Nous apprenons plus tard que la conductrice est l'épouse d'un riche industriel « LEPICARD » en Seine – Maritime.

La conductrice est une alcoolique chronique ( on apprendra plus tard qu'elle a eu 13 cures de désintoxication en 3 ans et demi, avant le drame, au moment du drame et après le drame ( elle a d'ailleurs eu plusieurs sinistres et a été prise avec de l'alcool au volant toujours après le drame ! )

Elle prenait au moment des faits 13 médicaments par jour, un véritable cocktail de psychotropes, d'anxiolitiques, de somnifères .....

On a essayé de nous cacher cela pendant longtemps mais je SAVAIS , j'ai donc commencé ce combat aussitôt !,

**Juillet 2001**, nous portons plainte contre X.

**Mi août 2001** : nous sommes dans une terrible souffrance mais les assurances viennent chez nous pour nous proposer de « l'argent sale ». Ils repartent bredouilles.

**Janvier 2002** : Suite au Pv de gendarmerie « mensonger » le Procureur de la République de Rouen classe l'affaire, bien évidemment !

Nous nous constituons « partie civile » avec Madame Breton Lardenois de ROUEN POUR NOUS DEFENDRE .

**2002** : rien de spécial sinon la naissance de Clément le 2 juillet 2002, soit un an après le départ d'Emma.

**Fin 2002** : J'écris à Monsieur Raffarin, 1er Ministre à l'époque et à Monsieur Sarkozy, Ministre de l'Intérieur,

L'affaire est ressortie. Entre temps un autre Juge est nommé.

Une nouvelle enquête est mandatée par **Monsieur Sarkozy** et un nouveau PV de Gendarmerie tombe chez notre avocate en **Mai 2003**,

Des faits plus précis apparaissent dans le lourd dossier mais il manque des éléments importants.

Il faudra faire une reconstitution pour estimer la vitesse de la conductrice et approfondir sur le terrain ce qu'elle a fait exactement ( elle ne s'est jamais arrêtée,,,) )

**FIN 2003** : je tombe malade. Février 2004 j'écris au Juge pour que cela avance, il ne se passe rien !

L'avocate est impuissante surtout pour obtenir le dossier médical de Mme LEPICARD

**5 Juin 2004** : Emma aurait eu 10 ans : Je fais une **Grève de la faim**. J'exige que les expertises accidentologiques et médicales ( conductrice ) tombent. 140 heures sans manger.

Ma femme part d'Urgence à L'Hopital et j'arrête ma Grève pour m'occuper de mes trois enfants !

**Fin juillet 2004** : Les expertises sont déposées, nous sommes atterés ! Emma a été éjectée à 9 mètres , la voiture n'a jamais freiné , la vitesse est à valider. **La conductrice est un cas, cela confirme ce que je pensais !**

13 cures de désintoxication en 3 ans et demi + cocktail de médicaments ( anxiolitiques, psychotropes, somnifères ..... )

**Septembre 2004** : Nous sommes convoqués chez le Juge et des explications sont données. Il va falloir faire une reconstitution dans les meilleurs délais afin de confirmer certaines choses,

La reconstitution est reportée trois fois. La conductrice est soit disant malade .....

**20 juin 2005** : La reconstitution a lieu sur les lieux du drame. Je suis présent, pour la première fois je vois la conductrice, celle qui a tué notre fille chérie ! La reconstitution dure 4 heures.

La vérité tombe : vitesse, incohérences, la conductrice ne peut plus mentir, **Emma a été éjectée à 9 mètres !**

Elle n'avait aucune chance de s'en sortir ( je savais depuis le début que cela s'était passé comme cela ! )

**Fin 2005** : à nouveau changement de Juge, Le Juge Brossard prend l'affaire en mains !

**17 mars 2006** : jugement au Tribunal correctionnel de Rouen. L'avocate fait une bonne plaidoirie.

La partie adverse n'a aucun regret, aucun scrupules !

**30 mars 2006** : l'expertise psychiatrique a lieu. Chacun notre tour, nous sommes seuls ma femme et moi face à l'expert et face à un contre – expert mandaté par la partie adverse ( anormal ne pas avoir été défendus ).

**31 mars 2006** : délibéré : la conductrice est coupable des faits qui lui sont reprochés. **Elle est condamné à 18 mois de prison avec sursis, deux de retrait de permis et 1500 Euros d'amende !**

**10 avril 2006** : La conductrice fait APPEL

**29 mai 2006** : Pas de nouvelles, je fais une deuxième Grève de la Faim au Siège LEPICARD mari de la conductrice. Par la pression médiatique la conductrice enlève l'appel 4 jours après.

La date d'audience comme par hasard est fixée au 6 sept 2006. L'avocate ne s'occupe pas de moi alors que j'avais exigé qu'elle vienne me voir pour notre défense .

**10 juillet 2006** : JE CRAQUE, je fais une tentative de suicide je suis arrêté 3 mois. Avec courage, je reprend mon travail à mi – temps thérapeutique le 9 octobre 2006.

Pendant 5 ans et demi il y a eu beaucoup d'absences et de problèmes au travail à cause de ce drame de 2001.

**Fin septembre 2006** : les comptes rendus de l'expert psychiatre nous concernant arrivent chez l'avocate,

Ces comptes rendus auraient du être finalisés pour fin avril 2006 , puis pour fin Juin 2006 .....

Les comptes rendus « sentent mauvais », ils sont erronés et sont incomplets, celui de ma femme n'est même pas fait. Elle doit passer des examens complémentaires afin de déterminer si son invalidité, son anémie est bien due au drame .....

Il n'y a toujours rien de fait aujourd'hui et l'avocate n'a jamais eu de nouvelles de l'expert psychiatre .

**10 janvier 2007** : l'audience qui devait avoir lieu pour nos « Intérêts Civils » est annulée par l'avocate.

4 avril 2007 : audience / reportée le 20 juin 07 ( voir courrier de l'avocate qui arrive sous pli dans les prochains jours )

La sincérité, ma sincérité a été plus forte que le mensonge, la tricherie et l'hypocrisie de la partie adverse.

Depuis le début de cette affaire , **je n'ai cessé de relancer mon avocate et de garder le « gouvernail du bateau » afin que celui-ci ne s'échoue pas ! Tout a été fait pour me faire tomber mais je suis resté debout !**

Pour ma part, l'avocate n'a fait qu'une chose de bien c'est la plaidoirie lors du Jugement .....

La confiance s'est évaporée de jour en jour et elle n'a jamais défendu nos intérêts civils ( partie adverse ).

Tous les honoraires ont été payés puisqu'elle a pris 6000 euros ( forfait ) et elle demande encore 3300 Euros pour un travail qu'elle ne fera jamais plus .

#### **CONCLUSION :**

**EST – ce normal d'avoir subi une telle défense ?**

**Après avoir bien réfléchi, j'ai donc décidé de changer d'avocat car j'ai compris un peu tard comment, nous avons été défendus !**

J'ai été mis sur la paille, je suis d'ailleurs fiché à la Banque de France depuis 3 ans.

J'ai du quitter les lieux du drame en 2001 pour habiter une location ( manque à gagner ),

Il y a eu des préjudices au niveau du travail aussi / ma femme malade a perdu son emploi en 2001 et est passée invalide Elle ne touche que 250 Euros par mois au lieu de 500 et cela pour beaucoup d'années. **Est – ce normal d'après vous ?**

J'ai moi – même 14000 euros de perte de salaire et l'avocate n'a pas défendu le préjudice professionnel, et d'autres préjudices encore, cela je le sais maintenant.

Autre exemple : les funérailles / l'inhumation d'Emma en 2001, l'exhumation et l'inhumation d'Emma en 2002 ont coûté environ 14500 Euros. Remboursement de la MMA accepté par l'avocate 5500 Euros !!!!

**L'avocate avait prévu de prendre encore 3300 Euros et un pourcentage sur les sommes dues.**

**Elle m'avait déjà imposé 8% HT ( signé ) sans discussion . Est – ce normal après un travail aussi décevant, en effet je me suis souvent demandé si elle n'était pas à certains moments , l'avocate de la partie adverse !**

Nous sommes aujourd'hui très préoccupés sur les plans : financier, santé, couple, sexuel, professionnel ....

Je considère être consolidé pour uniquement « donner une situation » à mes trois enfants. Mon épouse quant à elle n'est pas consolidée et on va aller voir ses entrailles « si sa maladie » est bien liée à la mort d'Emma ????

Je ne souhaite vraiment cela à personne !

Je tiens donc à vous faire part de tout cela afin que d'autres parents ne connaissent pas la même « croisade » si inhumaine pour des victimes qui ont en plus perdu un enfant .

**Mon but : c'est d'avertir et c'est d'alerter pour construire l'avenir des défenses de parents meurtris.**

Vous trouverez ci – joint portrait de notre petite Emma qui venait d'avoir sept ans le 5 juin 2001.

Il était nécessaire que je vous adresse cette lettre « un peu longue »

Veuillez recevoir Monsieur le Batonnier, l'expression de mes salutations les plus distinguées,

Guy HELBERT